

On dit généralement que le parlement s'assemblera en Août prochain à Kingston.

Mr. le Rédacteur de l'Aspion nous communique la lettre suivante, tout en nous montrant par les documents originaux que l'omission ne vient pas de sa part. Comme l'espace ne nous permet pas de nous rendre à la demande du Monsieur le secrétaire de l'Assemblée de St. Gervais, en publiant au long des procédés qui d'ailleurs ont paru dans les principaux journaux, nous reproduisons néanmoins l'adresse qui en est le résumé et que nous regardons comme un monument de dignité populaire fort rare à notre époque et qui pour cela mérite certainement d'être conservé :

St. Gervais 22 Avril 1843.

Monsieur,
Vous venez avoir la bonté de rectifier une omission qui s'est glissée en copiant, relativement aux journaux publiés par moi précédemment, vous avez dû voir que j'étais dans le Fantastique.
Ayez en conséquence la bonté d'en dire un mot et de le prior de bien vouloir reproduire les faits précédés.

Je suis Mr. Votre

Très humble

Secrétaire.

Jan. Jolyvet.

Mr. J. HEROS Rédacteur Québécois.
St. Gervais 17 Avril, 1843.

A Son Excellence Sir Charles Bagot, gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, etc, etc,
Qui lui plaise à Votre Excellence.
Les habitants de ces populations voisines, libres, quant à leurs sentimens, comme l'air qu'ils respirent, sont fiers d'avoir aujourd'hui à faire partie de ce pays, qui est chargé de la bienfaisance de votre administration.

L'expression de leur reconnaissance, doit être émanant de nous, mais nous sommes fiers d'avoir été admis dans ces administrations qui ont précédé, et malgré une ou deux exceptions nous sommes vœux, mis en rapport avec la vôtre, nous sommes fiers d'avoir été admis en se rappelant les faits honorables de Sir G. Prevost, l'honorable et respectable de Sir F. Burton, le bon vouloir de Lord Gosford et le zèle de Lord Durham, que constitutionnellement parlant aucune de ces administrations, ne peut avoir les mêmes titres à la confiance que la vôtre à son inspiateur au pays.

En conséquence, cette assemblée qui n'est que le faible écho de toute cette partie de ce pays, ne peut avoir sans restriction la vœu constitutionnelle ad est entrée. Votre Excellence, comme la seule dans laquelle le pays, comme ceux qui sont à son administration peuvent marcher sans encombre.

Que cette assemblée regrette que des circonstances venues par celui qui régit tout sur cette terre, ait forcé Votre Excellence de se retirer du gouvernement de ce pays; mais elle a fait que l'exemple donné par elle, et son zèle heureux qui en ont été le résultat, ne soient pas perdus pour toute succession, vers lequel se tournent les espérances d'un peuple qui ne demande que justice et égalité; espérons que comme elle il aura compris le besoin d'acquiescer à la loi. Que toute cette assemblée, tout en reconnaissant la justice et l'honnêteté qui ont précédé à l'administration de Votre Excellence, et des circonstances qui ne nous étaient pas heureuses, nous prouvons que notre Souverain et son ministère ne reculent pas devant la tâche qu'ils ont entreprise, et que bientôt le pays recouvrira la confiance de cette justice qu'il appelle depuis si longtemps et à laquelle il a tant de titres.

Que dans l'opinion de cette assemblée, il manque quelque chose au concert de louange; qui se fait entendre dans tout le pays, sur les faits de Pierre Noël qui s'ouvre devant nous, et Votre Excellence comprendra facilement qu'il restera toujours au malade au cœur de ce pays, tant que nous nous malheureux frères, gémissant dans l'exil, où la honte est jetée que parce qu'ils se sentaient le courage de comprendre des droits, pour lesquels la nation anglaise, elle-même, se serait, comme un seul homme, fait le défenseur, si elle se fut trouvée placée comme nos frères, alors qu'une faction qui fut de tout temps, le malheur du pays, semblait vouloir les réduire à l'état d'illètes sur le sol qui les vit naître.

Que cette assemblée, après avoir adressé ses prières à la divine providence pour le rétablissement de la santé de Votre Excellence, et se souvenant de la nécessité de votre Excellence se trouve de retourner dans ses foyers, elle le prie de vouloir bien agréer ses meilleurs souhaits pour son heureux retour et une continuité de son bonheur que l'honnête homme mérité égal l'assurera que son nom n'aura à jamais gravé dans nos cœurs, en caractères d'autant plus indélébiles, qu'ils y ont été tracés par la reconnaissance d'un tel peuple.

St. Gervais, 17 Avril 1844.
(Signé) : Abram Jean Turgeon, Président,
J. Mc. Kenzie, Secrétaire,
E. M. McKenzie, J. C. Vaillancourt,
Ed. Couture, J. C. Vaillancourt,
Jean Gosselin, Jean Piquet,
M. Aylo, Jean Jolyvet.

Membres du comité de rédaction,
(Très copie) : JO. JOLIVET, Secrétaire.
[Le but de l'Assemblée avait été expliqué par A. Turgeon, Ker, et Mr. de L. Lacroix. Les résolutions précédant et motivant l'Adresse furent proposées et secondées respectivement

par Messieurs Marcel Aubé, Charles Gagné; Ch. Vaillancourt, Jean Gosselin, E. McKenzie, M. Talbot, Jean Piquet, Ignace Vallière, Chs. Denis, Ed. Rouleau; Jos. Lecler, Ed. Couture, F. Boute, Jos. Doyon père, Hilaire Arsenault, Chs. Clément, et N. Pouliot.

ANNONCES.
Ici le ciel l'aidera.
MODES
DU
PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ.

Le Souverain en remerciant ses amis et le public en général de l'accueil qu'il a reçu à la suite de son commencement, prend la liberté de les informer qu'il vient de recevoir.

LES MODES DE PARIS, DE LONDRES ET DE NEW-YORK.

Ainsi que les coupes qui y ont rapport et il est prêt à exécuter toutes commandes dont il serait favorisé dans le milieu et dans le plus court délai de des prix très modérés pour argent comptant ou crédit approuvé.

M. MARCHAND, Tailleur,
No. 11 Rue du Pont St. Roch.

Québec 3 Mai 1843.
P. S. Il vient de recevoir un assortiment très considérable de marchandises de goût dans sa ligne, propre à la saison et à des prix très-réduits.

PERDU
L'ÉCRIT L'APRÈS MID entre la Basse et la Haute-Inde. EN PORTÉFOLIO EN COUR DE RUSSIE contenant des notes précieuses et curieuses indiquées en différents billets de banque. On récompense qui que ce soit qui rapportera au bureau du Canadien.

MANUFACTURE DE POELES RUSSES A PATENTE.
No. 93, rue de la Fabrique St. Vallier, à Québec.

M. S. MOLINSKI prie les personnes qui ont été dérangées par le bruit de ses machines à vapeur, de vouloir bien se adresser à lui par écrit, par lettre ou par lettre, par lettres affranchies et elles seront qu'il puisse les servir à temps, et surtout les lieux éloignés, avant la clôture de la navigation. Va l'Empire de se un jour sur-le-champ, dans ce pays aux d'ouvriers fiers de ce genre de fabrication, il y vendit un grand nombre de commandes à la fois, son serf servit dans l'ordre de leurs lettres.

Québec, 30 Mars 1843.

PROSPECTUS.
RECEUIL DE MUSIQUE SACRÉE;
Consistant en Messes, Te Deums, Requiems, Cantiques etc, en usage dans la Cathédrale Catholique de Québec; avec accompagnement d'Orgue de Piano, le tout compilé et arrangé par P. F. Motz, Organiste de la même Cathédrale.

Il sortira de cet ouvrage un numéro de 8 pages par semaine imprimé sur une feuille demi, de manière que l'année formera un volume de 116 pages, y compris l'index et le titre.

Chaque numéro contiendra un ou deux cantiques et une ou deux hymnes au style pur d'après des modèles à Messes ou Vêpres que l'espace permettra et qui, à l'avenir, que les séries de deux années comprendront toute la musique en usage dans la Cathédrale de Québec, tant en plain-chant qu'accompagné.

Pour la commodité des individus, aussi bien que des chœurs plus nombreux, le recueil entier de Soixante cantiques, des Dues, des Trios, et des Quatuors, les uns pour deux voix, les autres pour deux voix de femmes, et d'autres encore encore pour des voix mixtes.

La Souscription par an est de quatre piastres, outre les frais de Poste payable par quarts, d'a avance.
Il ne sera pas reçu de Souscription pour moins de six mois.

Le premier numéro sortira dans la première semaine du mois de Juin prochain, à laquelle époque le premier volume sera dû.

Des propositions pour l'insertion de annonces du choix et du goût les souscripteurs recevront l'attention qu'ils leur méritent.
Toutes les communications adressées à M. Motz par rapport à cette publication, doivent être, françaises de part. Les personnes qui voudraient lire ce prospectus, agents pour cette publication dans leurs endroits respectifs ont prière de vouloir bien en informer M. Motz.

Québec, le 20 Mars 1843. P. F. MOTZ

Le Souverain, Avocat, a son ÉTUDE à la Rue St. Ville, rue Des Jardins, No. 6.

P. M. DEROME
Québec, 25 février 1843.

ÉTOFFES DU PAYS.
Le Souverain informe les habitants de la campagne qu'il a été toujours prêt à acheter toutes sortes d'ÉTOFFES du Pays, Toiles, Draps, etc.; ou, et au même lieu, à la vente à commission.
P. GINGRAS, Jura.
Rue Champlain, No. 313, Basse-Ville.
Québec, 13 avril 1843.

A VENDRE.
PAPIERS PEINTS
De J. H. DUFOUR et LE ROY de PAPIER.
PAUL et VIRGINIE, papayerie établie en France, fabrique au papier grand Raisin, et quelques pièces de bordure.
P. GINGRAS, Jura.
Rue Lamontagne, No. 11.

Almanach des Adresses.

On annonce dans la liste qui suit, en attendant de paraître l'Almanach. On n'a pas droit à plus de trois lignes pour ce prix.

THOS. LARIVIERE, MEUBLIER et fabricant de Meubles, Rue Des fosses, No. 103 près de l'École de Saint-Joseph.

W. RIDGLE Graveur, rue St. Anne, No. 5. Haute-Ville, vis-à-vis des Casernes des Jésumites. Fait des copies pour les Cours de district, les Concessions municipales et autres; cartes de visites et d'adresses; livres de comptes, etc. etc.

J. O. VALLIÈRE Manufacturier de chaises, Meubles et Verres. Couplé; No. 822, Rue St. Vallier près du Parc.

J. P. RHEAUME, Avocat et Procureur; No. 28, Rue St. Vallier, près de Mr. Chartrand.

P. GINGRAS, Jura, Marchand, Rue Lamontagne, No. 11, et Rue Champlain No. 313, Basse-Ville.

F. TREMBLEY, Avocat, Rue des Prêtres, No. 51, St. Roch.

L. LOUIS LEMOINE, Armurier-Mécanicien, rue St. Jean, No. 40, Haute-Ville.

M. DONALD & LOGANS, fabricants de papier et tapissiers etc joignant la Papeterie Montréal.

Établissement du Fantastique.

LES PROPRIÉTAIRES de cet établissement ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général qu'ils ont été prêts à acheter toutes sortes de livres qui leur permettraient d'entreprendre tous les ouvrages qui ont rapport à la LIBRAIRIE. Ainsi ils continuent à se charger de :

L'IMPRESSION EN TYPOGRAPHIE
Pamphlets, Livres, Affiches, Circulaires, Lettres Mortuaires, etc. dans le meilleur goût et l'exactitude.

En lettres variables, en OR ou en BRONZE.

IMPRESSION LITHOGRAPHIQUE.
Ils excellent sur PIERRE toutes espèces de dessins.

TELS QUE
Portraits, Paysages, Dessins de Machines et Objets d'Art, Planches en relief Linéaire gravées ou au crayon pour livres classiques, Cartes et Plans Typographiques etc. Circulaires d'Appel, etc. pour les Marchands, les Artisans, les Propriétaires, les Cultivateurs, etc.

Tout ouvrage sera exécuté avec soin par un ouvrier d'Europe, au fait des dernières perfectionnements.

On trouvera à des prix très modérés des pierres et des plaques lithographiques pour servir à l'exécution d'ouvrages divers. L'usage de ces pierres est tel qu'il n'est pas possible d'entreprendre un ouvrage sans être un nombre illimité d'impressions dans chaque épreuve et à une fois de l'œuvre du dessinateur.

IMPRESSION EN TABLE-BOUZE
Sur Planches de Cuivre.

Cartes Géographiques, Planes d'Assurances, Billets de Banque, Cartes de visites, Connaissances, Circulaires Billets de spectacle, de bal et soirées, etc. etc. dessinés en tout genre, etc.

Ils se chargent aussi de faire exécuter toutes espèces de GRAVURES sur Bois et Coches pour Cours de Justice, Conseils Municipaux, Notices, etc.

Recherche en Tous Genres.
MOULINS DE FAMILIÈRES
Avec caractères adaptés au Ornements de Dessins en Gravure ou en Lithographie.
Les propriétaires de cet établissement en sollicitant pour leur industrie la faveur publique ont promis en leur soin; promptitude, et prix modérés.